

CONGRÈS MONDIAL DE LA NATURE
9 au 15 octobre 2025, Abou Dhabi, Émirats arabes unis

Rapport d'avancement
sur la mise en œuvre des résolutions et recommandations
adoptées lors du Congrès mondial de la nature 2021 à Marseille
Septembre 2025

Action requise : Le Congrès mondial de la nature est prié de PRENDRE NOTE du rapport ci-joint sur la mise en œuvre des résolutions et recommandations adoptées à Marseille.

Aperçu général

Le présent rapport donne un aperçu des progrès accomplis dans la mise en œuvre des **137** résolutions et recommandations (121 résolutions et 16 recommandations) adoptées lors du Congrès mondial de la nature 2021 à Marseille (ci-après « *les résolutions de Marseille* ») au cours des quatre dernières années. Il présente les informations consolidées reçues des points focaux (Membres, Commissions et Secrétariat) par le biais de la [Plateforme des résolutions et recommandations](#) (Plateforme des résolutions) sur le niveau de mise en œuvre, les actions entreprises, la participation des composantes de l'UICN et les obstacles et défis les plus communément signalés. Le rapport présente également les faits marquants de certains résultats concernant les résolutions de Marseille ([Annexe I](#)). La liste complète des résolutions et recommandations de Marseille, y compris leur état de mise en œuvre, figure à l'[Annexe II](#). Des rapports détaillés sur chaque résolution spécifique sont accessibles via la [Plateforme des résolutions](#). Le dernier rapport annuel sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des résolutions de Marseille (décembre 2024) est [disponible ici](#).

Ce document est basé sur les rapports collectés par le biais de la [Plateforme des résolutions](#) au cours du cycle de rapport, comme résumé dans le [tableau 1](#), et ne fournit donc qu'un aperçu partiel de la situation. Il se peut que d'autres efforts de mise en œuvre des résolutions ne soient pas pris en compte dans ce rapport, s'ils n'ont pas été soumis par l'intermédiaire de la Plateforme.

Rapports de mise en œuvre

La mise en œuvre des résolutions de l'UICN est suivie par le biais de la [Plateforme des résolutions](#), publique et en ligne, sur laquelle toutes les composantes de l'UICN peuvent rendre compte de leurs contributions en soumettant des rapports d'activité, sur la base desquels les points focaux désignés au sein du Secrétariat compilent les rapports d'avancement annuels.

Les **résolutions** couvrent un large éventail de sujets pertinents pour les travaux de l’UICN et fournissent le cadre politique général de l’Union. Il est d’usage que les résolutions soient mises en œuvre au cours de la période intersessions de quatre ans, idéalement par le biais de l’approche *Un seul Programme*.

Les informations sur la mise en œuvre des résolutions sont recueillies chaque année auprès de diverses sources, en particulier :

- un point focal désigné au sein du Secrétariat pour chaque résolution ;
- un point focal désigné par les Membres (identifié par les sponsors au moment de la présentation de la motion) ;
- un ou plusieurs points focaux désignés par les Commissions (le cas échéant).

Ces informations prennent la forme de :

Rapports d’activité

sur les actions menées, les résultats obtenus et les obstacles rencontrés, collectés auprès de toutes les composantes de l’UICN au cours du cycle de rapport. Un large appel à contributions est lancé, au delà des points focaux.

Rapports d’avancement

préparés par les points focaux du Secrétariat à la fin du cycle de rapport et synthétisant les rapports d’activité et les complétant par toute information pertinente supplémentaire.

Entre 2021 et 2025, un total de 611 rapports d’activité et 330 rapports d’avancement ont été reçus sur la mise en œuvre des résolutions de Marseille ([tableau 1](#)). Les rapports ont été plus nombreux au cours du cycle de rapport initial 2021-2022, avec 215 rapports d’activité et 112 rapports d’avancement couvrant 82% des 137 résolutions de Marseille. Lors des cycles suivants, cependant, les soumissions ont considérablement diminué, en particulier de la part des Membres, les rapports d’activité passant de 109 à 37, et le nombre de résolutions suivies par le biais de rapports d’avancement préparés par le Secrétariat de 112 à 41. Quatre ans après le Congrès, **moins d’un tiers des 137 résolutions adoptées** font l’objet d’un suivi par le biais de rapports officiels.

Tableau 1. Aperçu des rapports sur les résolutions de Marseille

(par cycle de rapport et composante de l’UICN)

Cycle de rapport	Rapports d’activité											Rapports d’avancement	
	total	Résolutions couvertes	Membres	Commissions							Secrétariat	Comités (nationaux et régionaux)	Points focaux du Secrétariat
				Total ¹	CEC	CPEES	CGE	CSE	CMDE	CMAP			
2024-2025	93	59	37	45	1	1	6	11	2	24	11	0	41
2023-2024	177	90	92	59	1	5	13	6	7	27	15	11	92
2022-2023	126	76	68	37	0	1	11	11	5	9	19	2	85
2021-2022	215	103	109	46	5	1	8	16	6	10	29	30	112
Total	611		306	187	7	8	38	44	20	70	74	43	330

Des rapports d’activité ont été reçus de six Commissions de l’UICN, comme indiqué dans le [tableau 1](#) ci-dessus :

- CEC – Commission de l’éducation et la communication (**7**)
- CPEES - Commission des politiques environnementales, économiques et sociales (**8**)
- CGE - Commission sur la gestion des écosystèmes (**38**)
- CSE - Commission pour la sauvegarde des espèces (**44**)
- CMDE – Commission mondiale du droit de l’environnement (**20**)
- CMAP - Commission mondiale des aires protégées (**70**)

Il est important de noter que la Commission sur la crise climatique (CCC) n’est pas incluse, car sa création a été décidée lors du Congrès de Marseille en 2021. Les résolutions de Marseille, issues de

¹« Commissions » - « Total » est la somme des rapports d’activité reçus des six Commissions de l’UICN.

motions présentées en 2020, avant la création de la CCC, ne faisaient donc pas explicitement référence à la Commission ni ne reflétaient son rôle émergent ou sa pertinence. Par conséquent, la CCC ne faisait pas partie de l'architecture de suivi des résolutions post-2021.

Avancement de la mise en œuvre

La grande majorité des 137 résolutions de Marseille ont commencé à être mises en œuvre dès leur adoption (figure 1). Plus précisément, 7% des résolutions de Marseille ont été pleinement mises en œuvre, 56% sont actuellement en cours et la mise en œuvre de 28% a été initiée. La mise en œuvre de 9% des résolutions n'a pas encore débuté ou des informations suffisantes ne sont pas disponibles pour confirmer les progrès réalisés. Les progrès de mise en œuvre d'une année sur l'autre depuis l'adoption, en 2021, sont présentés à la figure 2.

Figure 1. État de mise en œuvre
(% des 137 résolutions de Marseille)

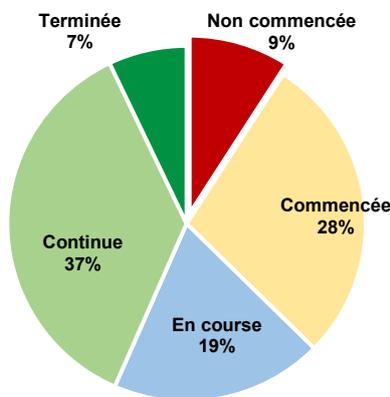


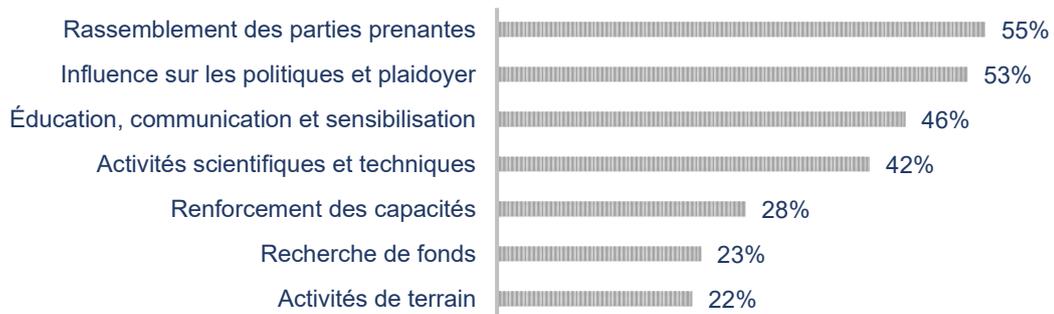
Figure 2 : Progrès au fil du temps 2022-2025
(Nombre de résolutions de Marseille)



Actions entreprises

Les activités liées à la mise en œuvre des Résolutions de Marseille ont été classées en sept catégories : (1) renforcement des capacités, (2) rassemblement des parties prenantes et réseautage, (3) éducation, communication et sensibilisation, (4) activités de terrain, (5) collecte de fonds, (6) influence et plaidoyer politiques, et (7) activités scientifiques et techniques (figure 3). Les activités les plus couramment entreprises reflètent les principales forces de l'Union, à savoir : rassemblement des parties prenantes (55% des résolutions), influence sur les politiques (53%), éducation et communication (46%) et activités scientifiques et techniques (42%). Les activités de terrain (22%), la collecte de fonds (23%) et le renforcement des capacités (28%) ont été moins fréquemment citées. Dans la plupart des cas, les résolutions sont mises en œuvre par le biais d'une variété d'activités.

Figure 3 : Activités réalisées
(% des 137 résolutions de Marseille)



Participation des composantes de l’UICN

La mise en œuvre des résolutions de Marseille a impliqué la participation de divers acteurs à travers l’Union et au-delà, y compris des partenaires externes tels que des agences des Nations Unies et autres organisations internationales (*figure 4*). Les Membres de l’UICN ont participé à la mise en œuvre de 74% des résolutions, les Commissions à 91%, le Secrétariat à 74% et des entités non-membres de l’UICN à 55%, la participation des Commissions étant la plus élevée jamais signalée.

Sur les 137 résolutions de Marseille, 42 « appellent », « demandent », « sollicitent », « recommandent » ou « encouragent » une participation des *Commissions* en général. Une ou plusieurs Commissions spécifiques sont explicitement référencées pour action dans 67 cas. Au cours de la période de quatre ans, les Commissions ont participé à 173 cas (CEC : 15, CGE : 37, CPEES : 19, CMAP : 33, CMDE : 28, CSE : 41 résolutions), soit plus du double du nombre de cas dans lesquels elles sont spécifiquement mandatées. *La figure 5* présente à la fois le nombre de résolutions demandant une action de la part d’une Commission et le nombre de résolutions auxquelles les Commissions ont participé.

Figure 4 : Mise en œuvre par les composantes de l’UICN

(% des 137 résolutions de Marseille)

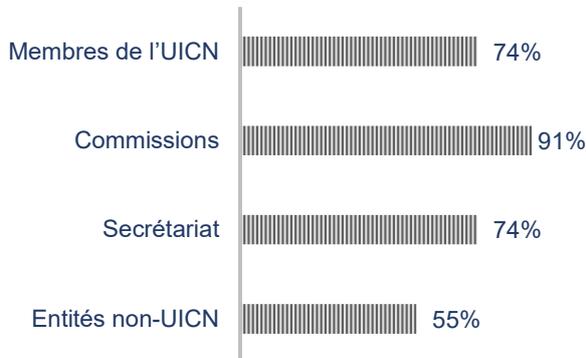
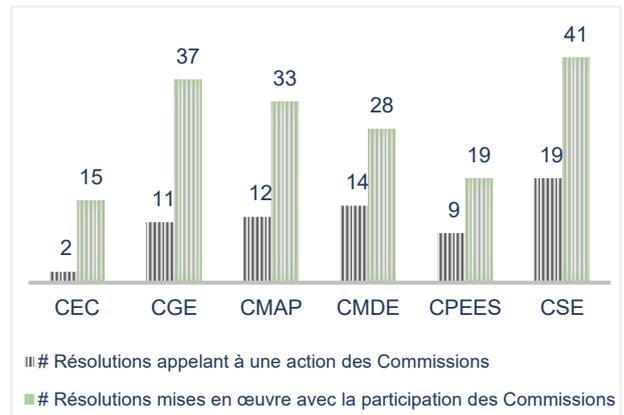


Figure 5 : Mise en œuvre par les Commissions de l’UICN

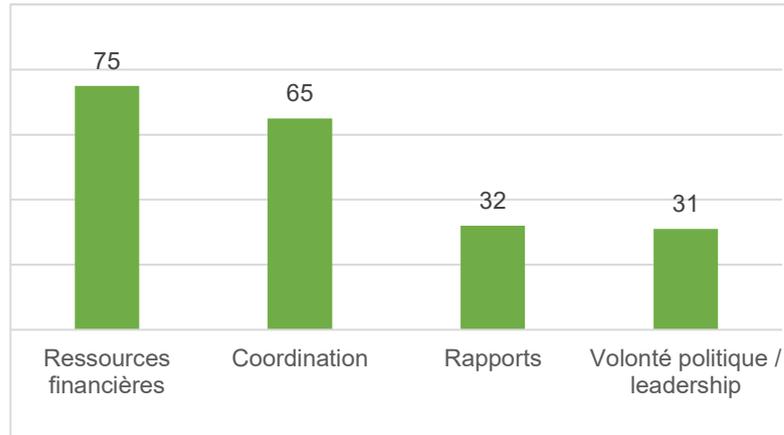
(Nombre de résolutions de Marseille)



Obstacles et défis à la mise en œuvre

La mise en œuvre des Résolutions de Marseille a rencontré des obstacles persistants, notamment un manque de financement et de ressources, une coordination et des rapports limités, une faible volonté politique et un leadership incohérent entre les composantes de l’UICN, comme indiqué par les points focaux pour plus de 90% des résolutions (*figure 6*). La principale contrainte concerne l’insuffisance ou le manque de financement et de ressources, identifié pour 75 résolutions (55%). Des problèmes de coordination ont été signalés pour 65 résolutions (48%) et des problèmes de rapports (par exemple, points focaux inactifs, rapports d’activité ou d’avancement manquants) ont affecté environ 32 résolutions (23%). Dans certains cas, la mise en œuvre a été également limitée par un décalage avec les mandats du Programme et des Commissions de l’UICN.

Figure 6 : Défis de mise en œuvre cités par les points focaux
(Nombre de résolutions de Marseille)



Conclusions

Au cours des quatre années écoulées depuis le Congrès mondial de la nature 2021 à Marseille, la mise en œuvre des 137 résolutions de Marseille a progressé, la mise en œuvre de la majorité d'entre elles étant en cours ou initiée. Les Commissions de l'UICN ont montré le plus haut niveau d'engagement, dépassant les mandats spécifiques décrits dans les résolutions. Les Membres, le Secrétariat et des partenaires externes ont également contribué aux efforts de mise en œuvre. Les rapports, cependant, ont diminué au fil du temps, en particulier en ce qui concerne les Membres et les rapports d'avancement par les points focaux du Secrétariat.

Des défis persistants ont entravé la mise en œuvre de 90% des résolutions, y compris un financement et des ressources insuffisants ou absents, des niveaux d'engagement inégaux entre les composantes de l'UICN, une faible volonté politique et un décalage avec les mandats du Programme et des Commissions de l'UICN. Des problèmes de coordination et de rapports, y compris des points focaux inactifs ou l'absence de rapports, ont eu un impact sur environ 22% des résolutions. Singulièrement, la plupart des résolutions sont adoptées sans financement dédié ni leadership clair en ce qui concerne la mise en œuvre.

Ces défis soulignent la nécessité d'une mise en œuvre plus solide et de mécanismes d'allocation de ressources liés à la première partie du cycle politique de l'UICN : le processus des motions. Les mesures clés comprennent l'établissement de budgets réalistes, la définition de voies de mise en œuvre claires, l'attribution d'acteurs principaux désignés, l'alignement des résolutions sur le Programme de l'UICN et les plans de travail des Commissions, et la priorisation de résolutions moins nombreuses et plus stratégiquement ciblées, que toutes les composantes de l'Union s'engageront à mettre en œuvre et pour lesquelles elles fourniront des rapports. Un soutien accru aux points focaux du Secrétariat, une meilleure communication et des rapports plus cohérents entre toutes les composantes de l'UICN restent essentiels. Une attention soutenue à ces améliorations est nécessaire pour s'assurer que les résolutions de l'UICN atteignent les résultats escomptés en matière de conservation et restent des instruments efficaces pour l'action collective de l'Union.

Annexe I – Quelques résultats concernant les résolutions et recommandations de Marseille

Cette section présente un aperçu non exhaustif de résultats liés aux résolutions adoptées à Marseille, avec un accent particulier sur celles ayant été pleinement mises en œuvre, telles que citées par les points focaux.

- [Résolution 7.001 : Archivage des résolutions et recommandations qui répondent aux critères de suppression, pour consolider les politiques et les examens futurs](#)
Les résolutions et recommandations de l'UICN qui ne nécessitent plus aucune mise en œuvre ont été identifiées et recommandées pour retrait et archivage. Leur liste est incluse en annexe de la [motion 120](#). Des travaux plus approfondis ont été entrepris pour améliorer l'accessibilité et la consolidation des positions politiques de l'UICN, y compris le développement d'un outil d'intelligence artificielle pour examiner les résolutions précédemment adoptées, et pour envisager les modalités d'un mécanisme d'examen continu des futures résolutions.
- [Résolution 7.030 : Renforcer la résilience des zones côtières face au changement climatique, à la crise de la biodiversité et au développement côtier rapide](#)
L'UICN a contribué à des produits de connaissance, y compris la note d'orientation conjointe CCNUCC-UICN sur les approches innovantes d'adaptation côtière et océanique (2022) et le *Green-Grey Infrastructure Funding and Finance Playbook* (Manuel de financement des infrastructures vertes et grises) (2022). Elle a soutenu l'intégration du dépistage des risques environnementaux et des Solutions fondées sur la nature dans les mécanismes de financement, y compris des projets de restauration hybride des récifs en Colombie, et a contribué au lancement du Forum côtier mondial lors de la COP14 de Ramsar (2022) et de sa conférence internationale à Yancheng, en Chine (2023). Le programme de travail en cours comprend le rapport sur l'*État des écosystèmes côtiers du monde* (2026) et la Boîte à outils mondiale pour la conservation des écosystèmes côtiers (2027).
- [Résolution 7.034 : L'intégrité écologique dans le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020](#)
L'intégrité écologique est intégrée dans les objectifs et cibles du Cadre mondial de Kunming-Montréal pour la biodiversité (CMKMB), notamment l'objectif A (maintenir, améliorer ou restaurer l'intégrité, la connectivité et la résilience de tous les écosystèmes et augmenter considérablement les écosystèmes naturels d'ici 2050) et les cibles 1, 2 et 12, soutenues par une définition claire de « haute intégrité écologique ». L'UICN a créé un groupe de travail inter-Commissions sur l'intégrité écologique, chargé de synthétiser les connaissances, de clarifier les définitions, de mettre en évidence les avantages pour les Commissions de l'UICN, de formuler des recommandations, d'encourager l'intégration dans les programmes de travail et de produire des notes de synthèse et des déclarations de politique.
- [Résolution 7.035 : Promouvoir le leadership de l'UICN dans la mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies sur la restauration des écosystèmes 2021-2030](#)
La Commission de l'UICN de gestion des écosystèmes (CGE), en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et la Société pour la restauration écologique, a élaboré les *Principes pour la restauration des écosystèmes* (2021) et les *Normes de pratique pour la restauration des écosystèmes* (2023), incorporant plus de 300 pratiques et de vastes consultations, y compris des contributions de peuples autochtones. La CGE-UICN a contribué aux groupes de travail sur les meilleures pratiques, la science, le suivi et les finances de la Décennie des Nations Unies, évalué les candidatures aux initiatives phares de la Décennie des Nations Unies et facilité le partage de connaissances par le biais de webinaires et de forums mondiaux. L'UICN et la FAO ont signé un [accord](#) pour aligner le Baromètre de la restauration sur les outils de suivi de la FAO afin d'aider les pays à assurer le suivi de la cible 2 du CMKMB. En tant que coordinatrice du Groupe de travail scientifique pour la Décennie des Nations Unies, l'UICN a contribué à l'élaboration des critères de sélection des initiatives phares et a signé un accord avec le PNUE pour soutenir ces initiatives ainsi que le Groupe de travail scientifique.

- [Résolution 7.048 : Contributions de la hiérarchie des mesures favorables à la conservation au cadre de la CDB pour l'après-2020](#)
Des consultations à l'échelle de l'UICN sur les approches positives pour la nature, y compris l'engagement en faveur des espèces et des écosystèmes, l'élaboration et la publication du document technique de la Commission de l'UICN de gestion des écosystèmes (CGE) [Le Positif pour la nature pour les entreprises](#) (2023), les travaux en cours du Groupe de travail sur le cadre mondial pour la biodiversité de la Commission pour la sauvegarde des espèces (CSE) de l'UICN, et les éléments de biodiversité dans le [Standard pour les Zones clés pour la biodiversité \(KBA, en anglais\)](#) et leur mise en œuvre dans le cadre du [Programme et du Partenariat KBA](#), figurent parmi les principaux résultats signalés.
- [Résolution 7.067 : Appel en faveur des programmes pour la Nature dans les villes et Renforcer l'Alliance urbaine de l'UICN](#)
L'UICN a développé les [Index de nature urbaine](#) (INU) et un certificat professionnel sur la mesure et le suivi de la nature urbaine, fournissant ainsi aux villes des outils normalisés pour évaluer l'accessibilité, la santé de la biodiversité et les services écosystémiques des espaces verts. En partenariat avec la Banque mondiale, l'UICN a lancé la [plateforme web PANORAMA Villes](#), présentant des solutions de développement urbain durable. L'UICN a également promu la conservation urbaine par le biais de sessions de haut niveau lors des Conférences des Parties (COP) de la Convention sur la diversité biologique (CDB), du Forum urbain mondial et du Forum mondial sur les établissements humains, soutenu le lancement du Pacte de Berlin pour la nature urbaine, et relancé l'Alliance urbaine de l'UICN en février 2024.
- [Résolution 7.068 : Région des montagnes Bleues inscrite au Patrimoine mondial](#)
Dans sa [décision 45 COM 7B.80](#), le Comité du patrimoine mondial a noté que l'élévation du mur du barrage de Warragamba aurait inondé des zones du site, affectant directement sa valeur universelle exceptionnelle (VUE), et s'est félicité de la décision de ne pas poursuivre le projet. L'UNESCO et l'UICN poursuivront le suivi continu du site, conformément aux procédures standard de la Convention du patrimoine mondial.
- [Résolution 7.071 : Infrastructures linéaires respectueuses de la faune et de la flore sauvages](#)
L'UICN a produit plusieurs documents d'orientation pour soutenir la conservation de la biodiversité dans le contexte du développement d'infrastructures et de l'énergie, y compris le rapport technique sur la [Addressing ecological connectivity in the development of roads, railways and canals](#) (Prise en compte de la connectivité écologique dans le développement de routes, de chemins de fer et de canaux), publié par le Groupe de spécialistes de la connectivité pour la conservation de la Commission mondiale des aires protégées (CMAP) de l'UICN et le Centre pour la conservation des grands paysages, ainsi que des documents d'orientation [Wildlife and power lines](#) (Faune sauvage et les lignes électriques) et [Mitigating biodiversity impacts associated with solar and wind energy development](#). (Atténuation des impacts associés au développement de l'énergie solaire et éolienne sur la biodiversité).
- [Résolution 7.078 : Conservation, restauration et gestion durable des écosystèmes de mangroves](#)
L'UICN et ses partenaires ont fait progresser la conservation des mangroves dans le récif mésoaméricain, dans les Caraïbes et dans le reste du monde grâce à des initiatives telles que la publication du [Manual for the Ecological Restoration of Mangroves](#) (Manuel pour la restauration écologique des mangroves), la cartographie à haute résolution des écosystèmes à l'aide de Google Earth Engine et des activités de restauration à l'échelle communautaire au Belize, au Guatemala et au Mexique. L'UICN a contribué aux orientations scientifiques sur les mangroves dans le cadre du Cadre mondial pour la biodiversité et au lancement de Mangrove Breakthrough pour catalyser la restauration à grande échelle. Par le biais du Fonds pour la conservation des forêts de mangroves, l'UICN a soutenu la création du Centre international pour les mangroves et du Fonds international pour la conservation des mangroves afin de renforcer la coopération internationale, la recherche scientifique et la restauration. L'UICN a également soutenu l'initiative Save Our Mangroves Now (Sauvez nos mangroves maintenant), du WWF, en lançant les *Principes directeurs sur la gestion durable des écosystèmes de mangroves*, et l'Alliance mondiale pour les mangroves en publiant les rapports sur *l'État des mangroves dans le monde*.

- [Résolution 7.093 : Appel à prendre davantage en considération la diversité génétique dans les plans et actions de l'UICN](#)

L'UICN, par l'intermédiaire du Groupe de spécialistes de la génétique de la conservation et de ses partenaires, a mis au point des indicateurs pratiques pouvant être suivis sans ADN, les a testés dans neuf pays et a partagé les résultats par le biais de publications, de notes d'orientation, de webinaires et de réunions internationales. Elle a publié des notes d'information sur les Séquences d'informations numériques (2022), qui ont éclairé les négociations mondiales de la CDB, ainsi que sur l'ADN environnemental (2024), et prépare des orientations sur les unités évolutives significatives et sur les hybrides dans la conservation (2025). L'UICN a également coordonné l'élaboration de *Biobanking Guidelines for Conservation Purposes* (Directives sur les biobanques à des fins de conservation) et, avec ses partenaires, a produit le guide *Selecting Species and Populations for Monitoring of Genetic Diversity* (Sélection des espèces et des populations pour le suivi de la diversité génétique) (2022).

Annex II – Liste des Résolutions et Recommandations de Marseille

Aux fins du présent rapport, l'état de mise en œuvre des Résolutions de Marseille est classé comme suit :

- **Non commencée** : la mise en œuvre n'a pas commencé
- **Commencée** : premières étapes de mise en œuvre
- **En course** : mise en œuvre bien avancée
- **Continue** : mise en œuvre consistant en des actions répétitives et récurrentes
- **Terminée** : mise en œuvre pleinement réalisée

Code des Résolutions	Titre en français	État de mise en œuvre
WCC-2020-Res-001	Archivage des Résolutions et Recommandations qui répondent aux critères de suppression, pour consolider les politiques et les examens futurs	■ Terminée
WCC-2020-Res-002	Renforcer l'intégration institutionnelle des peuples autochtones	■ Continue
WCC-2020-Res-003	Transformer les systèmes alimentaires mondiaux grâce à une gestion durable des terres, alignée sur les ODD de l'ONU	■ Continue
WCC-2020-Res-004	Action urgente contre la graminée <i>Cortaderia selloana</i> en dehors de son aire de répartition naturelle	■ Commencée
WCC-2020-Res-005	Promouvoir l'harmonie entre les grues – espèces phares en matière de biodiversité – et l'agriculture	■ Continue
WCC-2020-Res-006	Conservation des forêts tropicales sèches : déclaration de priorité	■ Continue
WCC-2020-Res-007	Développer les pratiques agroécologiques comme solutions fondées sur la nature	■ Continue
WCC-2020-Res-008	Protéger les cours d'eau et les écosystèmes qui leur sont associés en tant que corridors dans un climat changeant	■ En course
WCC-2020-Res-009	Protéger et restaurer les écosystèmes de prairies et de savanes menacés	■ En course
WCC-2020-Res-010	Prévenir les conflits d'intérêts relatifs aux produits chimiques et phytosanitaires	■ Commencée
WCC-2020-Rec-011	Lutter contre la déforestation importée	■ Commencée
WCC-2020-Res-012	Conservation de la biodiversité aquatique des systèmes marins et d'eau douce peu profonds	■ Continue
WCC-2020-Res-013	Aider les pays du bassin inférieur du Mékong en matière de gestion transfrontalière des ressources en eau, des écosystèmes et de la biodiversité	■ Continue
WCC-2020-Res-014	L'importance d'une approche transfrontalière pour faire une priorité de la conservation de la biodiversité, de l'adaptation au changement climatique et de la gestion des risques dans le bassin du Río de la Plata	■ Commencée
WCC-2020-Res-015	Coopération pour les eaux douces transfrontières afin de garantir la conservation des écosystèmes, la résilience climatique et le développement durable	■ En course
WCC-2020-Res-016	Conservation des écosystèmes de sources de la région méditerranéenne	■ Non commencée
WCC-2020-Res-017	Protection des débits d'eau naturels pour la conservation des zones humides	■ Commencée
WCC-2020-Res-018	Valoriser et protéger les pêches dans les eaux intérieures	■ En course
WCC-2020-Res-019	Mettre fin à la crise mondiale de la pollution plastique dans les milieux marins d'ici à 2030	■ Continue
WCC-2020-Rec-020	Protéger les poissons herbivores pour une communauté corallienne plus prospère	■ Commencée
WCC-2020-Rec-021	Mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité dans la Caraïbe insulaire	■ Commencée
WCC-2020-Res-022	Établissement d'un moratoire sur les sonars actifs à moyenne fréquence (MFA – 1 à 10 KHz) pour les exercices militaires maritimes menés en Macaronésie	■ Commencée
WCC-2020-Res-023	Réduire les impacts des captures accidentelles sur les espèces marines menacées	■ Continue
WCC-2020-Rec-024	Pour une meilleure gestion des dispositifs de concentration de poissons (DCP) dérivants dans la pêche à la senne coulissante	■ Non commencée
WCC-2020-Res-025	Conservation, restauration et remise en état des écosystèmes dans l'océan	■ Commencée
WCC-2020-Res-026	Coopération internationale sur la pollution marine issue des navires échoués	■ En course
WCC-2020-Res-027	Des paysages marins œuvrant pour la conservation de la biodiversité	■ Non commencée
WCC-2020-Res-028	Mise à jour de la législation visant à prévenir la pollution des océans par le déversement des eaux usées des navires	■ Non commencée
WCC-2020-Rec-029	Gérer de toute urgence les ressources marines et côtières en sable à l'échelle mondiale	■ Non commencée

WCC-2020-Res-030	Renforcer la résilience des zones côtières face au changement climatique, à la crise de la biodiversité et au développement côtier rapide	■ Terminée
WCC-2020-Res-031	Mise en œuvre des solutions fondées sur la nature dans le bassin méditerranéen	■ Continue
WCC-2020-Res-032	Les impacts du changement climatique sur les océans	■ Continue
WCC-2020-Res-033	Promouvoir la préservation de la biodiversité par des mesures de transformation de l'énergie respectueuses de l'environnement	■ Commencée
WCC-2020-Res-034	L'intégrité écologique dans le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020	■ Terminée
WCC-2020-Res-035	Promouvoir le leadership de l'UICN dans la mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies sur la restauration des écosystèmes 2021-2030	■ Terminée
WCC-2020-Res-036	Déclaration de priorité mondiale pour la conservation dans le biome amazonien	■ Commencée
WCC-2020-Res-037	Renforcer l'Institut judiciaire mondial pour l'environnement et l'Institut mondial des procureurs pour l'environnement	■ En course
WCC-2020-Res-038	Traiter la criminalité organisée ayant un impact sur l'environnement comme une infraction grave	■ Continue
WCC-2020-Res-039	La crise de l'extinction en Australie et la réforme du droit national de l'environnement	■ Commencée
WCC-2020-Res-040	Mettre en œuvre des mesures internationales afin de lutter contre la vente en ligne de produits illégaux issus de la faune et de la flore sauvages	■ Continue
WCC-2020-Res-041	Garantir un financement pour sécuriser les droits et les systèmes écologiques	■ Non commencée
WCC-2020-Res-042	Protection de l'environnement en relation avec les conflits armés	■ Continue
WCC-2020-Res-043	Renforcer l'application de la Convention sur la diversité biologique par des stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB)	■ En course
WCC-2020-Res-044	Série d'outils juridiques sur la crise climatique	■ Commencée
WCC-2020-Res-045	Réseau autochtone mondial pour l'aquaculture	■ Commencée
WCC-2020-Res-046	Création de la fonction de Défenseur des générations futures	■ Commencée
WCC-2020-Res-047	Application de la loi relative au commerce de tigres et de parties de tigres	■ Continue
WCC-2020-Res-048	Contributions de la hiérarchie des mesures favorables à la conservation au cadre de la CDB pour l'après-2020	■ Terminée
WCC-2020-Res-049	Intégration du Cerrado dans la coopération internationale et les fonds mondiaux pour l'environnement	■ Non commencée
WCC-2020-Res-050	Mesurer l'effectivité du droit de l'environnement grâce à des indicateurs juridiques	■ Continue
WCC-2020-Res-051	Accord régional sur l'accès à l'information, la participation du public et l'accès à la justice en matière d'environnement en Amérique latine et dans les Caraïbes	■ Continue
WCC-2020-Res-052	Barrages dans le bassin du haut Paraguay, el Pantanal, et dans le système de zones humides Paraguay-Paraná	■ Continue
WCC-2020-Res-053	Promouvoir des pratiques minières durables et éthiques en Afrique	■ Non commencée
WCC-2020-Res-054	Impliquer le secteur privé dans la lutte contre le trafic d'espèces sauvages	■ Continue
WCC-2020-Res-055	Orientations pour identifier la pêche industrielle incompatible avec les aires protégées	■ Commencée
WCC-2020-Res-056	Le financement de la biodiversité	■ Continue
WCC-2020-Res-057	Intégration de la diversité des écosystèmes, des espèces et des gènes dans le système de comptabilisation des valeurs de la biodiversité	■ Commencée
WCC-2020-Res-058	Protéger les récifs coralliens des produits chimiques nocifs présents dans les crèmes solaires	
WCC-2020-Res-059	Combattre le commerce illégal de parties de lions et de ses dérivés	■ En course
WCC-2020-Res-060	Promotion de la Norme mondiale de l'UICN sur les Solutions fondées sur la nature	■ En course
WCC-2020-Res-061	Partenariats et adoption d'une Typologie mondiale des écosystèmes	■ En course
WCC-2020-Res-062	Rôle des enfants et de la jeunesse dans la conservation de la nature	■ Continue
WCC-2020-Res-063	Appel urgent au partage et à l'utilisation de données brutes in situ sur la biodiversité	■ Continue
WCC-2020-Res-064	Promouvoir la conservation par des solutions axées sur le comportement	■ Commencée
WCC-2020-Res-065	Améliorer les connaissances en matière de conservation des ressources naturelles et de modèles alternatifs d'énergie durable grâce aux réseaux d'organisations professionnelles	■ Continue
WCC-2020-Res-066	Généraliser les pratiques et techniques alternatives à l'utilisation des pesticides de synthèse	■ Commencée
WCC-2020-Res-067	Appel en faveur des programmes pour la Nature dans les villes et Renforcer l'Alliance urbaine de l'UICN	■ Terminée

WCC-2020-Res-068	Région des montagnes Bleues inscrite au patrimoine mondial	■ Terminée
WCC-2020-Res-069	Éliminer la pollution par le plastique dans les aires protégées, en agissant en priorité sur les produits plastiques à usage unique	■ Continue
WCC-2020-Res-070	Lutter contre la dégradation et l'artificialisation des sols	■ Continue
WCC-2020-Res-071	Infrastructures linéaires respectueuses de la faune et de la flore sauvages	■ Terminée
WCC-2020-Res-072	Importance de la suppression des obstacles au planning familial volontaire pour la conservation	■ Continue
WCC-2020-Res-073	Intégration de la conservation de la connectivité écologique dans le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 : du niveau local au niveau international	■ Continue
WCC-2020-Res-074	Patrimoine géologique et aires protégées	■ En course
WCC-2020-Res-075	Coopération transfrontalière pour la conservation des grands félins en Asie du Nord-Est	■ Non commencée
WCC-2020-Res-076	Établir et renforcer des économies fondées sur la faune sauvage en Afrique australe et de l'Est	■ Continue
WCC-2020-Res-077	Effets sur les plantations d'essences ligneuses de l'augmentation de l'utilisation du papier comme substitut du plastique	■ Commencée
WCC-2020-Res-078	Conservation, restauration et gestion durable des écosystèmes de mangroves	■ Terminée
WCC-2020-Res-079	Relier les efforts de conservation in situ et ex situ pour sauver les espèces menacées	■ Continue
WCC-2020-Res-080	Reconnaître et soutenir d'autres mesures de conservation efficaces par zone et faire rapport à leur sujet	■ Commencée
WCC-2020-Res-081	Renforcer la planification territoriale au niveau national pour assurer le maintien de la biodiversité à l'échelle mondiale	■ Continue
WCC-2020-Res-082	Réduire les prises accidentelles de tortues de mer : le rôle important des mécanismes de régulation dans le déploiement mondial des dispositifs d'exclusion des tortues	■ En course
WCC-2020-Res-083	Assurer la compatibilité des activités anthropiques avec les objectifs de conservation dans les aires protégées	■ Continue
WCC-2020-Res-084	La réponse mondiale aux mesures de rétrogradation, réduction et déclassement des aires protégées (RRDAP)	■ Continue
WCC-2020-Res-085	Réensauvagement	■ En course
WCC-2020-Res-086	Renforcer les bénéfices mutuels du bétail et des espèces sauvages dans les paysages partagés	■ Commencée
WCC-2020-Res-087	Mesures urgentes pour préserver une forêt d'importance mondiale : la forêt d'Atewa, Ghana	■ En course
WCC-2020-Res-088	Conservation de la diversité et du patrimoine naturels de milieux miniers	■ Commencée
WCC-2020-Res-089	Prévenir la disparition de l'outarde à tête noire (<i>Ardeotis nigriceps</i>) en Inde	■ En course
WCC-2020-Res-090	Faire de la conservation du jaguar (<i>Panthera onca</i>) une priorité à l'échelle du continent	■ Continue
WCC-2020-Res-091	Conservation mondiale des raies des familles Rhinidae, Glaucostegidae et Rhinobatidae	■ En course
WCC-2020-Res-092	Adapter la médecine traditionnelle pour garantir une durabilité sociale et environnementale	■ En course
WCC-2020-Res-093	Appel à prendre davantage en considération la diversité génétique dans les plans et actions de l'UICN	■ Terminée
WCC-2020-Res-094	Sauvegarder le marsouin aptère (<i>Neophocaena asiaeorientalis</i>), espèce classée En danger, dans la mer Jaune	■ En course
WCC-2020-Res-095	Conservation des hippocampes, syngnathes et dragons de mer (famille des Syngnathidae)	■ Commencée
WCC-2020-Res-096	Optimiser le retour sur investissement de la conservation et du développement durable : éradiquer les espèces exotiques envahissantes (EEE) pour préserver la biodiversité insulaire et servir les intérêts de la société	■ Commencée
WCC-2020-Res-097	Plan national pour la gestion durable du Guanaco en Argentine	■ Commencée
WCC-2020-Res-098	Sauver les loutres de la planète	
WCC-2020-Res-099	Renforcer la conservation des grands singes à l'échelle des pays, à l'intérieur et à l'extérieur des aires protégées, en impliquant les acteurs locaux	■ Commencée
WCC-2020-Res-100	Renforcer les capacités de Madagascar de contrer la menace que représentent les espèces envahissantes	■ En course
WCC-2020-Res-101	Résoudre le conflit entre l'homme et les espèces sauvages : favoriser une coexistence sûre et bénéfique entre les êtres humains et les espèces sauvages	■ Commencée
WCC-2020-Res-102	Améliorer le processus et les mesures d'identification et de rétablissement des espèces « Éteintes à l'état sauvage »	■ Commencée

WCC-2020-Res-103	Action contre le trafic d'oiseaux chanteurs d'Asie	■ Non commencée
WCC-2020-Res-104	Prochain Congrès mondial des parcs de l'UICN	■ Continue
WCC-2020-Res-105	La conservation et la protection des récifs coralliens dans le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020	■ En course
WCC-2020-Res-106	Protection du Bien du patrimoine mondial du Kakadu et réhabilitation du site de la mine d'uranium Ranger et de la Zone de projet Ranger	■ Commencée
WCC-2020-Res-107	Réduire l'incidence de la pêche sur la biodiversité marine	■ Continue
WCC-2020-Res-108	Déforestation et filières d'approvisionnement en matières premières agricoles	■ Commencée
WCC-2020-Res-109	Accroître les financements dédiés à la biodiversité dans les pays en développement	■ Continue
WCC-2020-Res-110	Etablissement d'une Commission du changement climatique	■ En course
WCC-2020-Res-111	Protection des cours d'eau péruviens des Andes et de l'Amazonie : Marañón, Ucayali, Huallaga et Amazonas contre les grands projets d'infrastructure	■ Continue
WCC-2020-Res-112	Planification des espaces maritimes et conservation de la biodiversité et de la géodiversité	■ Commencée
WCC-2020-Res-113	Restaurer un océan paisible et calme	■ Continue
WCC-2020-Res-114	Solutions intégrées pour faire face au changement climatique et aux crises qui frappent la biodiversité	■ En course
WCC-2020-Res-115	Protéger les défenseurs des droits de l'homme et des peuples et les lanceurs d'alerte dans le contexte de l'environnement	■ Commencée
WCC-2020-Res-116	Élaborer et appliquer un cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 transformateur et efficace	■ Continue
WCC-2020-Res-117	Actions pour renforcer la souveraineté alimentaire et la sécurité alimentaire des peuples autochtones et des communautés de paysans	■ Continue
WCC-2020-Res-118	Reconnaître et soutenir les droits et les rôles des peuples autochtones et des communautés locales dans la conservation	■ Commencée
WCC-2020-Res-119	Renoncer à la Doctrine de la découverte pour redécouvrir comment préserver la Terre nourricière	■ Continue
WCC-2020-Res-120	Vers une politique sur le capital naturel	■ Commencée
WCC-2020-Res-121	Réduire les impacts de l'industrie minière sur la biodiversité	■ En course
WCC-2020-Res-122	Protection des écosystèmes et de la biodiversité des grands fonds marins par un moratoire sur l'exploitation minière des fonds marins	■ Continue
WCC-2020-Res-123	Vers l'élaboration d'une politique de l'UICN sur la biologie de synthèse en rapport avec la conservation de la nature	■ Continue
WCC-2020-Res-124	Agir pour réduire la pollution lumineuse	■ Commencée
WCC-2020-Res-125	Fixer des objectifs de conservation par zone en se fondant sur ce dont la nature et l'homme ont réellement besoin pour prospérer	■ Continue
WCC-2020-Res-126	Renforcer la protection des mammifères marins par la coopération régionale	■ Continue
WCC-2020-Res-127	Renforcer la protection des forêts primaires et vieilles forêts en Europe et faciliter leur restauration dans la mesure du possible	■ Continue
WCC-2020-Res-128	Agir pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine dans les océans hors juridiction nationale	■ En course
WCC-2020-Res-129	Éviter le point de non-retour en Amazonie en protégeant 80% d'ici à 2025	■ Continue
WCC-2020-Res-130	Renforcer le rôle du tourisme durable dans la conservation de la biodiversité et la résilience communautaire	■ Continue
WCC-2020-Res-131	Assurer un financement adéquat à la Liste rouge des espèces menacées de l'UICN	■ Continue
WCC-2020-Res-132	Contrôle et surveillance du commerce de vessies natatoires de courbines pour protéger les courbines visées et réduire les prises accidentelles de spécimens d'espèces de la mégafaune marine protégées	■ Commencée
WCC-2020-Res-133	Appel au retrait d'un projet de permis d'extraction de combustibles fossiles dans la mer des Wadden, site inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO	■ Aucun rapport
WCC-2020-Res-134	Protéger le bas-Congo de la construction de grands barrages hydroélectriques	■ En course
WCC-2020-Res-135	Promouvoir la santé humaine, animale et environnementale et prévenir les pandémies grâce à l'approche Une seule santé et en s'attaquant aux causes de la perte de biodiversité	■ Continue
WCC-2020-Res-136	Protéger l'Okavango de l'exploitation pétrolière et gazière	■ Continue
WCC-2020-Res-137	Affirmer le droit des Peuples autochtones et des communautés locales à gérer et à utiliser durablement les ressources sauvages dans le contexte du COVID-19	■ Continue